

AFFAIRE N° 7

RATIFICATION P.V. de la vente à l'encan du Matériel réformé

Le MAIRE. - Je vous demande de bien vouloir ratifier le procès-verbal de la vente à l'encan du matériel réformé. Cette vente a rapporté la somme de TROIS CENT TRENTE HUIT MILLE HUIT CENT CINQUANTE FRANCS (338.850,frs).

Adopté à l'unanimité.

En et soumis à l'approbation
de Monsieur le Maire
Saint-Denis le 20 septembre 1954
P. le Secrétaire Général
et Chef de Service délégué
Signé : F. J. Garavito

Approuvé
par Monsieur le Maire le 22 septembre 1954
P. le Maire et par délégation,
le Secrétaire Général
Signé : R. Latil